

## COMMUNE DE LALIZOLLE

Envoyé en préfecture le 29/01/2024

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le 30/01/2024

ID : 003-210301354-20240126-20240126\_002-DE



### Séance du 26 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Pesson et Mmes Chiron, Kahane

Excusés : Mrs Desfarges et Pernet, Mme Puravet

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 10

Présents : 7

**Date de convocation :** 19/01/2024

**Date d'affichage :** 19/01/2024

Délibération n°20240126\_002

Objet : Reprise de l'ancien local de l'épicerie : conditions de location

Vu la candidature d'Odile Picard pour son activité de maroquinerie au sein de l'ancien local de l'épicerie,

Vu les propositions faites par le Conseil Municipal, pour le montant du loyer, dans sa séance du 15 septembre 2023,

Vu les négociations entamées avec Mme Picard,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité (6 pour et 1 contre) des membres présents :

- accepte la candidature de Mme Picard
- fixe le montant du loyer à 150 € HT par mois
- autorise le Maire à signer un bail dérogatoire avec Mme Picard

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maurice Deschamps

